

# Candidat(e)s au Conseil national

## Sur la liste OUVERTURE / ÖFFNUNG, no 16



### Sandrine Perruchoud

42 ans, mariée, maman de deux garçons, économiste d'entreprise HES, conseillère générale depuis 2009, rapporteur de la Commission de Gestion

« Pour améliorer la qualité de vie des Suisses, il faut écouter les gens et tenter de trouver, avec eux, la meilleure solution possible. Donner à chacun l'envie et les moyens de l'améliorer. Mais attention, ce « mieux » ne doit pas toujours signifier « plus »... »

Pour ces élections nationales, trois thèmes me tiennent particulièrement à cœur et motivent mon engagement : les adolescents suisses et étrangers qui ne trouvent pas leur place dans le monde du travail, l'aménagement de notre territoire où je peine à voir une quelconque harmonie et les énergies renouvelables dont le développement et l'utilisation tardent à démarrer. »

### Célestin Tamarcaz

32 ans, archéologue et historien, conseiller général depuis 2009, membre de la Commission Développement Economique, Tourisme et Agriculture

« Si je m'engage, c'est parce que je suis convaincu qu'en Suisse nous pouvons créer un cadre favorable au plus grand nombre. Nous avons les moyens d'une économie qui reconnaît et valorise le travail et offre en conséquence aux travailleurs les garanties de revenus suffisants pour une vie décente et riche en perspectives, une économie responsable et créative qui répond aux nouveaux défis environnementaux et énergétiques, une économie enfin respectueuse qui comprend l'intérêt général et trouve une place pour chacun. »

Il y a en Suisse de la place pour une politique durable et équitable, soit une vision humaniste, d'ouverture sur l'autre, pour qu'il continue de faire bon vivre en Suisse. »



## Sur la liste Les JEUNES VERTS – JUNGE GRÜNE no 13



### Mathieu Roduit

26 ans, enseignant au Semestre de motivation et au Centre de formation professionnelle, conseiller général depuis 2009, vice-président de la Commission Développement Economique, Tourisme et Agriculture

« Actuellement, la politique s'efforce de penser la place de l'homme à partir des systèmes établis (système politique, système économique, écosystème, etc.). Je m'engage cet automne au national, car je crois bon de repenser ces systèmes à partir de l'humain. C'est le système qui doit se mettre au service du citoyen et non l'inverse. »

Les thèmes qui me préoccupent principalement sont la rationalisation de l'aménagement du territoire, afin de réduire la facture des équipements et les dépenses énergétiques, tout en augmentant les transports en commun et la qualité de vie ; le développement d'une économie durable, tant sur le plan écologique que social ; et l'insertion ou la réinsertion professionnelle, parce qu'il est plus profitable d'aider à accéder au marché de l'emploi que d'assumer les conséquences économiques et sociales d'une mauvaise insertion professionnelle. »

## Sur la liste Les VERTS du COUDE du RHONE no 10

### Bernard Dorsaz

48 ans, marié, père de trois enfants, Travailleur social HES, spécialisé en psychiatrie à EMERA, conseiller général depuis 2001, membre de la Commission de Gestion

« Je m'engage cet automne afin de soutenir les personnes en situation de handicap psychique qui se voient privées de leur droit fondamental au travail et à qui l'on tente de faire « payer » la situation économique actuelle. Ces mesures sont prévues dans la 6<sup>e</sup> révision de l'AI et sont tout simplement indignes d'une société responsable. »

Dans le domaine de la protection de la Vie, je m'engage aussi afin de soutenir la sortie du nucléaire dans les plus brefs délais et remplacer cette énergie dangereuse par des énergies respectant la santé et les ressources limitées de la planète. »

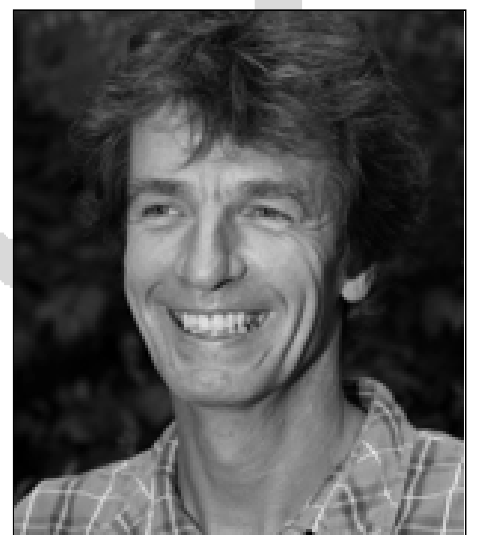


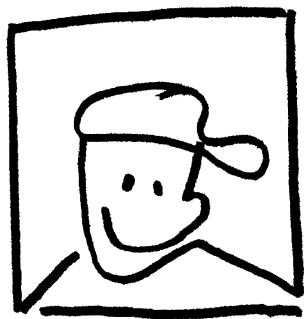
### Vincent Günther

42 ans, marié, papa de deux filles, ingénieur agronome au service de l'agriculture depuis 1996 et spécialisé dans les cultures maraîchères, conseiller général depuis 2005, président de la Commission Environnement, Edilité, Energie et Urbanisme

« Je m'engage pour une gestion raisonnée du territoire suisse. Chaque jour l'équivalent de 15 terrains de football sont bétonnés en Suisse, provoquant le mitage du territoire. La vision communale de la gestion du territoire n'est plus viable. La loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui date de 1979, doit être remise à jour. »

Le développement rapide des énergies renouvelables fait partie de mes priorités. Elles permettront d'assurer l'approvisionnement durable en énergie de chaque citoyen, tout en créant des emplois régionaux. Le potentiel de développement du photovoltaïsme et du solaire thermique est énorme »





## édito

### Qui se souvient de l'an 2000?

Le MISE avait choisi de se présenter au public sous son nouveau nom le jour du marché de la châtaigne de l'an 2000. Pour ce 16 octobre, nous avons monté un stand décoré de notre logo à casquette. Au programme : distribution généreuse du faire-part de naissance (un petit livret rose et vert) accompagné de tartines aux confitures singulières, de jus de pomme frais du pressoir et de vin bien de chez nous.

La météo en a décidé autrement. Le Rhône a débordé. Il a failli arracher le pont de Branson, des boues torrentielles ont dévalé les pentes du Chavalard, engloutissant les plus beaux châtaigniers. Des centaines de gens ont été déplacés et mis à l'abri. On a cru que le ciel nous était tombé sur la tête. Mais au final, il faut le reconnaître, il y a eu plus de peur que de mal, si bien que la fête a pu se dérouler le samedi suivant, sans encombre, ni soucis.

J'ai dans les mains le papillon du MISE édité pour l'occasion. Pas une ligne ne doit être changée. Le MISE avait annoncé sa passion pour la politique locale, son désir d'y participer en toute indépendance et dans l'intérêt de tous. Nous voulions une structure d'accueil de la petite enfance – réalisée depuis sous la conduite de Camille Carron –, nous voulions donner plus de place à la vie dans les villages, réduire la circulation, augmenter le bien-être et la sécurité.

Aucun des signataires du tract – on dit « flyer » aujourd'hui – n'est encore actif en politique. Mais les idées de notre mouvement demeurent. Elles sont portées par une nouvelle génération. Ça fait plaisir de voir leur enthousiasme, leur dynamisme et leur créativité. On peut leur faire confiance dans leur engagement pour le bien commun, au niveau communal, cantonal et national.

Misez sur les candidats du MISE. C'est l'investissement gagnant.

Gabriel Bender

## Elections 23 octobre

Attention :  
un seul bulletin  
dans l'enveloppe!

Ceux qui désirent faire un geste supplémentaire ont la possibilité de nous aider à financer l'impression et la diffusion du Journal du Mise.

Banque Raiffeisen Rhône/Trient, Le Mise,  
IBAN CH33 8059 5000 0015 4984 1

# Journal du Mise

Mouvement des indépendants, socialistes et écologistes de Fully

## Deux sièges à gagner, voire plus.

Pour les partis apparentés à gauche, l'enjeu principal des élections fédérales du 23 octobre vise le gain d'un siège supplémentaire. En Valais, le calendrier électoral imprime une dynamique particulière se reportant sur les scrutins communaux de l'automne prochain, puis cantonaux du printemps 2013. Les cinq candidats du MISE qui sont engagés sur les listes Ouverture (N° 16), Jeunes Verts (N° 13) et Verts du Coude du Rhône (N° 10) veulent porter les valeurs de justice, de solidarité, de développement durable et de liberté que la Gauche a toujours soutenues. Au moment où le capitalisme ne doit

sa survie qu'à l'intervention à répétition des États, avec l'argent de nos impôts ; au moment où le pétrole se raréfie et le nucléaire tue, nos candidats s'engagent pour le soutien des femmes et des hommes, des petites entreprises, de notre agriculture de proximité et des institutions publiques.

Sandrine Perruchoud, Célestin Tamarcaz, Mathieu Roduit, Bernard Dorsaz et Vincent Günther veulent mettre en œuvre la maxime « penser global et agir local ». Non seulement ils ont à cœur de participer à cette campagne pour défendre leurs idées, mais ils ont

voulu se donner les moyens de conquérir un second siège. Pour cela, ils sont intervenus pour que se fasse l'apparement de la Gauche valaisanne. La qualité et le dynamisme de cette campagne doit montrer la direction à suivre pour les Communales de 2012. Là aussi, il y a un second siège à conquérir pour le MISE afin de continuer et d'amplifier l'excellent travail du Conseiller Camille Carron.

Philippe Roduit  
Président du Mise

## Le MISE en mouvement vers Berne



Bernard  
Dorsaz

Sandrine  
Perruchoud

Mathieu  
Roduit

Vincent  
Günther

Célestin  
Tamarcaz

## Le MISE : une riche histoire et un bel avenir

Le MISE a été fondé officiellement il y a 11 ans. Auparavant, il s'était appelé Entente communale depuis 1980, puis de 1992 à 2000 Entente communale et écologiste. Le sigle MISE signifie Mouvement des indépendants, des socialistes et des écologistes de Fully. Cela veut tout dire: le MISE est un mouvement, c'est-à-dire qu'il regroupe des électrices et électeurs de différentes tendances et qui se reconnaissent dans son action. Ses membres sont des socialistes, des écologistes, des indépendants, qui veulent promouvoir une société basée sur la solidarité, la justice sociale, le développement durable et l'indépendance de ses élus par rapport aux idéologies ou courants en vogue dans le monde politique d'aujourd'hui.

Son conseiller communal actuel est Camille Carron, qui représente depuis 2000 avec efficacité les idées de notre mouvement. Avant lui avaient œuvré avec compétence pour la collectivité Hervé Bender de 1980 à 1988 et Albert Roduit de 1992 à 2000. Au conseil général, les représentants actuels du MISE, qui sont au nombre de neuf (Jacky Baudin, Jean Carron, Bernard Dorsaz, Nadia Gay-des-Combes, Vincent Günther, Sandrine Perruchoud, Mathieu Roduit, Thomas Roduit et Célestin Tamarcaz), effectuent un travail remarquable et remarqué, efficace pour le bien de la Commune de Fully.

Pour les prochaines élections au Conseil national, le MISE comme tel n'a pas déposé de liste. Chacun de ses membres ou élus pouvait se présenter comme candidat sur chacune des listes compatibles avec le programme et l'engagement du MISE (listes socialiste, verte, chrétienne-sociale et indépendante). Nous avons eu la chance de compter sur l'engagement de personnes à la fois compétentes et motivées, et que nous vous invitons à soutenir lors des prochaines élections au Conseil national: Sandrine Perruchoud et Célestin Tamarcaz, sur la liste Ouverture (qui regroupe des chrétiens-sociaux, des indépendants et des membres d'Entremont autrement), Bernard Dorsaz et Vincent Günther sur la liste des Verts du Coude du Rhône, Mathieu Roduit sur la liste des Jeunes Verts, sans oublier Olivier Tamarcaz, candidat sur la liste des Verts du Coude du Rhône et qui a été conseiller général du MISE à Fully avant qu'il ne déménage à Chemin-Dessus. Tous méritent de figurer sur le prochain bulletin électoral des électrices et électeurs de Fully.

Henri Carron

## Un engagement d'actualité

Nous sommes donc appelés à désigner cet automne les femmes et les hommes qui donneront le ton de la politique suisse de ces 4 prochaines années.

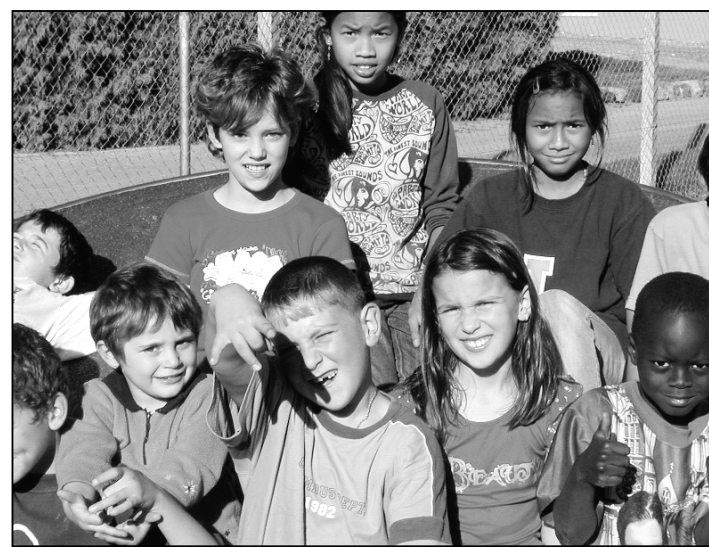
Si l'on jette un regard en arrière pour comparer le monde de 2007 à celui de 2011, il est frappant de constater qu'il a radicalement changé ; peut-être jamais autant depuis la chute du mur de Berlin. Désormais les vraies questions éludées par la droite sont à nos portes : la crise financière, la crise énergétique, la crise climatique, le creusement des inégalités.

Les élections fédérales de 2011 marqueront un tournant dans la politique suisse. Il s'agit d'élire des femmes et des hommes politiques, non seulement proches de leurs électeurs, mais aussi capables d'une vision d'avenir. Les enjeux demandent des solutions durables et équitables. Les citoyens

ont donc une lourde responsabilité au moment du choix des candidats.

Dans un contexte national où les grandes options d'avenir sont à penser, les citoyens peuvent accorder leur confiance aux candidats du MISE. Ils se sont engagés dans la campagne pour la promotion des idées et du débat. Présents sur trois listes apparentées à gauche, Sandrine Perruchoud et Célestin Tamarcaz sur la liste Ouverture, Mathieu Roduit chez les Jeunes Verts, ainsi que Bernard Dorsaz et Vincent Günther pour les Verts du Coude du Rhône, incarnent et exercent cette volonté d'une politique de proximité dans la diversité.

Philippe Roduit  
Président du MISE



L'avenir  
leur appartient,  
construisons-le  
dès aujourd'hui



### Olivier Tamarcaz

Il est aussi des nôtres.

Né en 1959 à Fully, Olivier Tamarcaz est licencié en sciences de l'éducation. Il est assistant social et animateur socio-culturel. Il se consacre à la poésie. Ancien élu au Conseil général de Fully, il a maintenant déménagé à Chemin-Dessus.

## Camille Carron : une vision globale pour un développement durable...

Tourisme, plan de zones, urbanisme, environnement, sécurité routière, énergie, intégration, commission scolaire, sentiers pédestres... voilà quelques-uns des domaines où Camille Carron, élu du MISE depuis onze ans, exerce principalement son activité au Conseil communal.

Comment ne pas se disperser avec un tel panel d'activités diverses et variées ?

Camille Carron: Au lieu d'agir au coup par coup, il faut inscrire chaque décision dans une vision globale et agir dans la continuité. Intégrer les options politiques, les choix, dans une vision générale du développement de la commune. Dans tous les dicastères que j'ai dirigés, j'ai appliqué ce principe, que ce soit au niveau de la petite enfance, de la jeunesse, des sentiers pédestres, du tourisme, de la sécurité routière ou de l'urbanisme.

Limitons-nous pour cette fois à un thème d'actualité, l'urbanisme! Qu'en est-il du nouveau plan d'affectation des zones ?

Camille Carron: Pour définir le plan de zones, il ne s'agissait pas seulement d'agrandir ou de réduire des zones à bâtir. Il fallait une conception globale qui tienne

compte de tous les paramètres : la sécurité par rapport aux dangers naturels et aux zones de captage des sources, les besoins de la circulation, les équipements, mais aussi la convivialité dans les zones de rencontre, places, placettes, parcs de jeux... En particulier dans les nouveaux quartiers, il a fallu réserver des espaces d'intérêt général pour l'établissement d'espaces communs ou des constructions d'intérêt public. Il s'agissait aussi d'anticiper sur le futur développement de la commune en prévoyant des axes piétonniers menant des villages au Rhône. Les futurs aménagements des rives du fleuve peuvent donner à notre commune, si nous avons l'intelligence d'en profiter, l'opportunité d'améliorer la convivialité et la qualité de vie, en créant des espaces de loisirs, de détente sur ces terrains rendus disponibles par l'objectif de sécurisation du fleuve. Concernant le Rhône, le MISE pense que la priorité No 1 est de le sécuriser très rapidement, en privilégiant une concertation avec l'Etat du Valais plutôt que de partir dans des procédures d'opposition qui ne feront que retarder les travaux par les multiples études, expertises et démarches juridiques qu'elles entraînent inévitablement. Il faut lutter pour qu'une mesure anticipée se réalise

dans les 3 ou 4 ans maximum.

Le plan de zones a été mis en consultation publique. Où en est-on actuellement ?

Camille Carron: Des centaines de personnes sont venues consulter les plans à la commune, d'autres sur internet. Nous avons reçu dans les délais 78 lettres d'observations et entendu de nombreuses remarques dans nos rencontres. Elles sont toutes traitées avec sérieux et attention. Ce qui me fait particulièrement plaisir, c'est que l'immense majorité, y compris parmi des personnes insatisfaites individuellement, reconnaît que le plan de zone répond à des critères objectifs, même s'ils sont discutables, et pas à une volonté de satisfaire tel ou tel conseiller ou ami politique. Je dirige ce dicastère depuis trois ans et y participe depuis sept ans. Dans les extensions, il n'y a pas un m2 qui a été introduit, ni de mes parcelles, ni de celles ma famille proche. J'espère qu'on pourra garder cette ligne cohérente jusqu'à la fin de la procédure.

Alors, où en est-on dans cette procédure ?

La procédure légale prévoit les étapes suivantes:

- Mise à l'enquête publique de 20 jours,

cet automne

- Possibilité d'oppositions
- Séances de conciliation avec les opposants
- Le Conseil communal tranche sur les oppositions
- Décisions du Conseil communal notifiées aux opposants
- Transmission au Conseil général du Plan de zones et des oppositions pour décision
- Publication dans le bulletin officiel de la décision du Conseil général
- Transmission du dossier au Conseil d'Etat pour homologation.

La procédure garantit aux propriétaires et citoyens de pouvoir défendre leurs droits légitimes en prévoyant des possibilités d'oppositions puis de recours.

Merci Camille, on devine derrière tes propos qu'il y a un immense engagement.

Ce n'est évidemment pas un travail solitaire. Le Conseil communal en entier est engagé, le Conseil général est impliqué et souvent la population. Et tout le travail se fait en continuité avec ce que d'autres conseillers ont commencé.

Propos recueillis par Paul Maret

## Commission de Gestion (CoGest). Questions à Bernard Dorsaz et Sandrine Perruchoud

**Bernard, toi qui es membre de la Commission de Gestion depuis déjà 7 ans, peux-tu nous dire si cette commission et son fonctionnement se sont modifiés avec les années ?**

Oui, il y a eu plusieurs changements importants effectués pour améliorer son fonctionnement. Tout d'abord, la CoGest était divisée en deux sous-commissions: celle de la Municipalité et celle des Services Industriels. Un regroupement fut nécessaire pour que les informations puissent être partagées entre tous les membres de la CoGest.

Ensuite, afin que les conseillers communaux puissent préparer efficacement les réponses pour la CoGest et ne plus se retrouver dans les situations frustrantes où une question a été oubliée ou mal interprétée, il a été décidé de transmettre par écrit nos questions aux conseillers communaux.

Par ailleurs, si la CoGest est la seule à être obligatoire, d'autres commissions permanentes ont vu le jour lors de la période précédente, pour répondre aux besoins

croissants de travailler sur tous les sujets concernant la vie de la commune. On perçoit depuis un changement sensible dans la « responsabilité » de la CoGest, dans le sens où elle peut demander qu'une autre commission se penche sur un objet spécifique qui demande un travail supplémentaire.

Ces trois principaux changements se sont parfois mis en place avec difficulté mais surtout avec beaucoup de bonne volonté pour le service de nos concitoyens. Actuellement on peut considérer ces aménagements comme acquis et très bien mis en œuvre par les conseillers.

**Sandrine, peux-tu nous expliquer en quelques lignes le rôle de la Commission de gestion ?**

En résumé, la CoGest doit remettre un rapport à l'ensemble des conseillers généraux avant que ceux-ci ne se prononcent, lors des plénums, sur les comptes (en juin) et les budgets (en novembre). Ce rapport doit émettre un préavis (accepter ou refuser) en le motivant.

Pour écrire ce rapport, la CoGest passe notamment en revue les documents suivants : les bilans, les comptes détaillés, les tableaux des amortissements des Services Industriels et de la Municipalité, le rapport de la fiduciaire réviseuse, ainsi que le rapport du Conseil Communal.

**Et comment s'organise la commission de gestion pour rendre ce rapport ?**

Durant les 4-5 semaines qui précèdent la remise du rapport aux autres conseillers généraux, le travail personnel des membres de la CoGest est intense, puisqu'il doit prendre connaissance des différents documents mentionnés ci-dessus et, presque dans le même temps, se réunir lors de 6 à 7 séances, afin de mettre en commun leurs réflexions. Durant cette période, deux soirées spéciales sont organisées : la première réunit les membres de la CoGest avec l'ensemble du Conseil Communal et les chefs de service de la Municipalité. Lors d'une deuxième soirée, ce sont les conseillers communaux avec les principaux responsables des Services Industriels qui se prêtent à ce « jeu » des questions-réponses. Depuis deux ans, afin de faci-

ter le travail des conseillers généraux, la CoGest prépare les questions à l'avance et les remet au président de la commune quelques jours avant la séance. De plus, lorsque des questions restent sans réponse ou que la CoGest veut des précisions à leur sujet, son président, Nicolas Fellay, contacte personnellement le président de la Commune. Souvent, il rencontre également le caissier communal et le directeur des Services Industriels. Ces informations complémentaires sont toujours données par oral, parfois même directement par téléphone. Pour cette raison, il n'est pas toujours facile pour le président de la CoGest de les transmettre à la commission telles qu'on les lui a données.

Enfin, il faut écrire le rapport. Le plus difficile, c'est de rapporter le plus fidèlement possible l'opinion de l'ensemble des membres de la CoGest et non pas l'opinion du président, du rapporteur ou de celui qui parle le plus fort...

## Commission du Développement Économique, du Tourisme et de l'Agriculture (DETA)

La commission DETA est également composée de 9 membres, dont deux élus du MISE, Mathieu Roduit, vice-président de la commission, et Célestin Tamarcaz.

Durant la première partie de ce mandat politique, la commission DETA a été sollicitée par le comité de Fully Grand Cru pour la modification du règlement de leur label, ce qui a permis notamment de renforcer l'image des vins rouges fulliérais en ajoutant la syrah à la gamme des cépages figurant parmi les grands crus.

La commission DETA a également déposé un postulat qui demandait à la Société de Développement un rapport d'activité présentant la vision fulliéraise et les projets touristiques pour les années à venir. Ce document a permis de montrer que le travail mené pour encourager un tourisme « doux », respectueux des hommes et des espaces naturels (une des principa-

les ressources de notre tourisme), répond à une vision cohérente et dans l'intérêt économique de la commune depuis au moins une vingtaine d'années. En effet, la pratique d'un tourisme « doux » ne se limite pas à une balade en montagne, sac au dos. C'est aussi, par exemple, la découverte de nouvelles saveurs, rendue possible notamment par la mise en place de vitrines touristiques, ainsi que par des manifestations telles que la Fête de la Châtaigne ou Arvine en Capitale. Ce type d'initiative, comme l'augmentation de l'offre pour l'hébergement, les services d'accompagnement en montagne ou encore le maintien d'une restauration de qualité qui privilégie les produits locaux, vont parfaitement dans le sens d'un développement touristique en accord avec ses acteurs et avec son milieu, tout en offrant des places de travail et des retombées économiques profitables à toute la population.

La commission DETA s'est enfin réunie à plusieurs reprises afin de discuter du développement économique souhaitable pour Fully, ainsi que sur le dossier délicat de la troisième correction du Rhône: ces deux sujets sont du reste toujours d'actualité.

Si nous avons pu trouver séduisante l'idée d'encourager le développement de l'économie fulliéraise, nous pensons que cela ne doit pas se réaliser au détriment de la qualité de vie des citoyens. Il s'agira donc pour nous de bien définir quel type d'entreprise la commune pourrait accueillir sans perdre de son cachet pour les résidents.

Concernant la troisième correction du Rhône, nous regrettons que la parole ne soit actuellement donnée qu'à une minorité de citoyens. Un projet d'une telle envergure doit inévitablement prendre en

considération les intérêts de toute la population valaisanne. Il est donc nécessaire de sortir d'une perspective microscopique pour aborder la question du Rhône dans son ensemble. Penser le Rhône, c'est penser toute la plaine du Rhône. Le tourisme valaisan a beaucoup à y gagner, la qualité de vie des habitants également, mais il ne faut pas oublier que c'est avant tout de sécurité dont il est question. L'enjeu agricole est essentiel et, autant qu'il est possible, nous devons tâcher de préserver les terres productrices. Nous pensons cependant que la politique d'opposition du Conseil communal n'est pas constructive et ne fait que retarder des travaux nécessaires pour habiter la plaine en toute sérénité et y permettre un retour du développement. Il est grand temps d'oser la discussion et d'engager de saines et constructives négociations.

**Mathieu Roduit et Célestin Tamarcaz**

## La Commission de l'Environnement, de l'Édilité, de l'Énergie et de l'Urbanisme

La Commission EEEU du Conseil général est composée de 9 membres, dont son président, Vincent Günther, et Jacky Baudin, tous deux élus MISE.

Lors de cette législature, la Commission EEEU s'est penchée sur le règlement du cimetière, mais c'est le nouveau règlement de la voirie qui a été sa préoccupation majeure. L'étude de ce règlement a soulevé de nombreuses questions entraînant plusieurs débats animés, sans jamais faire l'unanimité.

La Commission a estimé que le principe de taxe de base et de taxe variable, proposé par le Conseil communal, ne favorisait pas le tri des déchets et ne respectait pas le principe consommateur-payeur. Cela vient d'être confirmé, cet été, par le Tribunal fédéral: « Une taxe forfaitaire d'élimination des déchets fondée sur la composition du ménage est illégale, car

elle ne tient pas compte de la quantité et du type de déchets produits et qu'elle n'incite pas à leur réduction ». En automne 2010 le Conseil général a tout de même accepté ce règlement, car l'ancien n'était plus applicable. La Commune s'est ainsi donné les moyens de prendre temporairement en charge les coûts de la gestion des déchets.

Ce règlement devra donc être revu. La Commission a déjà étudié plusieurs possibilités. Le système de collecte des déchets avec des Moloks à accès contrôlés et système de pesée est un système séduisant. Ces conteneurs sont équipés d'un couvercle qui ne s'ouvre qu'avec une carte électronique. A l'intérieur du Molok se trouve une balance qui pèse le sac à ordures. Les déchets sont ainsi facturés au poids selon l'utilisation de chaque ménage. Le principe du consommateur-payeur serait respecté.

Une réduction importante du poids des déchets a été constatée dans les communes qui ont adopté ce système, réduisant d'autant la facture de l'incinération et du transport, tout en permettant d'optimiser la collecte, le remplissage de chaque Molok étant connu en temps réel. Mais sommes-nous prêt à investir plus de 600'000 francs pour une telle installation ?

Il existe un système bien plus simple et plus rapide à mettre en œuvre: la taxe au sac. Elle est d'ailleurs déjà pratiquée dans toutes les communes haut-valaisannes. Pour l'instaurer, il suffit de rendre obligatoire l'utilisation de sacs communaux sur lesquels sera perçue une taxe. Chaque ménage payera en fonction des déchets qu'il produit. Cela incitera au tri, notamment des matières organiques. Celles-ci souillent les conteneurs et réduisent l'efficacité énergétique lors de

l'incinération. De plus elles pourraient être nettement mieux valorisées dans les jardins ou dans la filière de biométhanisation.

Les risques de tels systèmes sont minimes. Les resquilleurs sont assez facilement identifiables et pour éviter le tourisme des déchets, il est souhaitable d'être dans les premières communes de la région à mettre en place l'un des deux systèmes. Les risques de retrouver des déchets dans la nature sont également faibles si l'on maintient l'accès gratuit à la déchèterie. Une phase de mise en route sera nécessaire, comme dans tout nouveau système, mais, si les Haut-Valaisans y arrivent, pourquoi pas nous ?

**Vincent Günther et Jacky Baudin**